

La Barthe de Neste, le 03/10/2022

Le Président de la CCPL

à

TRIBUNAL

**50 COURS LYAUTEY
BP 50543
64010 PAU CEDEX**

Dossier suivi par:
Laurent BEIGNET
N/Réf: Modification PLU Lannemezan – 2021-2022
☎: 05.62.99 13 40
06 25 28 55 05

Objet : Modification de PLU – Demande de désignation d'un commissaire enquêteur.

Monsieur le Président,

Par un précédent courrier je vous sollicitais pour la nomination d'un commissaire enquêteur dans le cadre d'une modification du P.L.U.

Cette modification portant sur deux modifications de zonages en vue d'implanter un projet d'habitat inclusif entre autres pour Autisme Pyrénées et un projet agrivoltaïque portant sur des serres de maraîchage bio photovoltaïques fait l'objet d'une demande complément d'information de la part de l'ARS. Elle est donc en stand-by.

Afin de ne pas pénaliser tous les projets j'ai décidé de lancer en juillet dernier une seconde procédure de modification du PLU en parallèle.

Le toilettage des règles écrites du règlement du PLU y est repris afin de faciliter sa lecture et en supprimer un nombre certains de règles obsolètes.

S'ajoute une légère modification de zonage pour permettre à l'hôpital de Lannemezan de construire un EHPAD sur son site

Vous trouverez ci-joint la notice explicative de la modification envisagée.

L'enquête publique pourrait se dérouler entre courant octobre et début novembre en fonction des disponibilités du commissaire enquêteur bien entendu.

Vous aviez désigné Mme Salon pour la 1^{ère} procédure. Pourriez-vous la nommer sur cette seconde procédure ?

Mes services restent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mes sentiments respectueux

Bernard PLANO



PJ ; : dossier de modification.